

TROC



TRIATHLON REMIREMONT OLYMPIQUE CLUB

Prise de licence 2021

Etape 1 – Se connecter sur l'espace Web FFTri «espace tri 2.0» <http://espacetri.fftri.com>

Mode opératoire « renouvellement de votre licence »

- Connectez-vous sur le site de la fédération à l'aide de votre identifiant et de votre mot de passe. Ce sont les même que l'an passé. Si vous n'avez pas reçu votre mot de passe, cliquez sur « mot de passe oublié ». Vous recevrez un mot de passe provisoire sur votre adresse e-mail.
- Cliquez sur renouveler sa licence
- Suivre les étapes de l'inscription et choisir le TROC comme club

Mode opératoire « nouveau licencié »

- Cliquez sur "se licencier"
- Suivre les étapes de l'inscription et choisir le TROC comme club
- Vous recevrez par e-mail votre identifiant, ainsi que votre mot de passe provisoire pour vous connecter sur votre espace personnel

Etape 3 – Payer votre licence en ligne

Une fois votre demande de licence validée par le club, vous allez recevoir un mail de confirmation avec un lien pour payer en ligne votre licence et la cotisation club.

Catégories	Coût pour le licencié TROC Saison 2019	Part LLTri	Part TROC
Séniors, Vétérans (dès 20ans)	140 €	99 €	41 €
Jeunes (2002 à 2015)	60 €	40 €	20 €
Loisirs	60 €	43 €	17 €

Tarifs familles :

Le TROC vous propose des réductions sur la cotisation club pour les familles. Une réduction de 10€ par licence est attribuée à partir de 2 adhésions.

Etape 3 – Suivez l'évolution de votre licence sur votre espace Web FFTri

Les renouvellements de licences sont à réaliser avant le le Novembre 2020. Passé cette date, une pénalité de 20€ sera appliquée pour toute demande de renouvellement.

Engagement des licenciés :

Les licenciés deviennent adhérents dès lors que les cotisations sont à jour. Ils participent régulièrement aux activités du club et contribuent directement ou activement à la réalisation des objectifs. Nous demandons à chaque licencié de participer à au moins une activité proposée durant l'année (aide à l'organisation d'une épreuve sportive, présence à une sortie club, présence lors des créneaux horaires d'entraînement ...) afin de maintenir la dynamique du club. Le port d'une tenue club (trifonction, t-shirt) sera obligatoire sur les épreuves labélisées (championnats départementaux et championnats régionaux).